



UFA SAINT-REMY SOISSONS



# BTS ASSURANCE

EN ALTERNANCE



Références :

[RNCP38359 - BTS - Assurance - France Compétences](#)

PROFIL

### Public visé

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

### Pré-requis

Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ou d'un diplôme de niveau équivalent (niveau 5)

### Modalités d'accès

Examen du dossier Parcoursup.

Dossier de candidature à retirer et à renvoyer au centre de formation.

Il faudra y joindre : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, lettre de motivation

Entretien avec le responsable de la formation.

### Délais

L'admission est prononcée après examen du dossier Parcoursup.

L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil entretien et positionnement et signature éventuelle d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

*Remarque : Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage.*

*« La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail). Pour une formation débutant en septembre, le contrat peut être signé pour démarrer en juillet.*

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Le titulaire du BTS Assurance est appelé à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement, en assurance de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes, en relation avec tous types de clients.

Missions en entreprise :

- Analyser les besoins, évaluer les risques
- Informer et conseiller le client/prospect
- Préconiser des mesures de prévention et/ou de protection des risques
- Proposer, argumenter, valoriser une offre contractuelle de produits et/ou de services
- Participer à l'élaboration des offres
- Assurer le règlement des sinistres, des prestations
- Gérer les contrats et comptes clients
- Suivre, assurer la surveillance et développer un portefeuille clients
- Participer à la rédaction des contrats d'assurance

Le titulaire du BTS Assurance est également amené à exercer principalement des fonctions techniques intégrant la relation client dont l'appellation est susceptible de varier selon les principaux domaines d'activités et/ou types de risques.

L'apprentissage permet d'intégrer le monde du travail grâce à l'expérience professionnelle acquise durant le cursus et souvent l'entreprise ayant formé un étudiant souhaite le recruter une fois le BTS obtenu.

Les métiers que le titulaire d'un BTS Assurance peut exercer :

- chargé de clientèle,
- courtier en assurance,
- agent général (indépendant),
- gestionnaire sinistre,
- conseiller de gestion, souscripteur...

Le titulaire d'un BTS Assurance a également la possibilité de poursuivre ses études en licence professionnelle telle que :

- Licence professionnelle Métiers de l'e-assurance et des services associés
- Licence professionnelle Conseiller, souscripteur, Gestionnaire en assurance
- Licence professionnelle Vente d'assurances de personnes
- Licence professionnelle Les métiers de la retraite et de la prévoyance
- Licence professionnelle assurance et gestion des sinistres
- Licence professionnelle gestion juridique des contrats d'assurance
- Licence droit et techniques de l'assurance...

### Moyens et méthodes pédagogiques

Le rythme de l'alternance est de 1 semaine sur 2 en formation, 1 semaine sur 2 en entreprise.

Les apprentis ont accès à une salle informatique ainsi qu'au CDI du lycée pour la réalisation de leurs travaux.

### Modalités d'évaluation

Les apprentis sont évalués au cours de la formation, évaluations ponctuelles orales ou écrites et un BTS blanc oral et écrit chaque année.

### Validation

Brevet de technicien Supérieur ASSURANCE délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (31/12/2027).

*En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce BTS peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant cinq ans.*

*Des équivalences matières peuvent être validées après accord du rectorat.*

**Nombre de participants** : de 10 à 15.

**Durée de la formation** : Parcours complet (2 ans) : 1350 heures en centre et 2290 heures en entreprise.

### Tarif de la formation

Coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise privée : 8855 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

***Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.***

Article L.6211-1 : « ***La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.*** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

L'UFA Saint-Rémy est un établissement inclusif, qui met en place un accompagnement spécifique dans ce domaine. Prenez contact avec les responsables de la formation sur site au lycée afin de parler de vos besoins spécifiques (financiers, handicaps...).

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr)

Service Handicap de l'UFA Saint Rémy : [slamarre@asstremy.fr](mailto:slamarre@asstremy.fr)

UFA Saint RÉMY – 8 rue St Jean 02200 SOISSONS – 03.23.53.20.62

[ufa-sr@asstremy.fr](mailto:ufa-sr@asstremy.fr)

Responsable pédagogique - Sophie LAMARRE - 06.13.89.65.92 - [s.lamarre@asstremy.fr](mailto:s.lamarre@asstremy.fr)

Experte mise en relation - Benoît BATTESTI - 06 86 52 99 83

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : [mobilite@cfajeambosco.fr](mailto:mobilite@cfajeambosco.fr)

### A venir en 2026

Taux de réussite aux examens (pourcentage des apprentis présentés à l'examen ayant obtenu la certification) ..... 1<sup>ère</sup> année de formation

Taux d'interruption en cours de formation ..... 1<sup>ère</sup> année de formation

Taux de poursuite d'études..... **65 %\***

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification..... **24 % (tout type d'emploi salarié) \***

**11 %** sont dans d'autres cas (*recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.*) \*

\*Données issues du dispositif InserJeunes 2023

Au sein de l'UFA Saint-Rémy, l'apprenti bénéficiera d'une écoute attentive et d'un encadrement de qualité composé d'enseignants et de professionnels de l'entreprise.

Les apprentis bénéficient de locaux équipés de salles informatiques et d'un CDI où travailler en autonomie. Ils sont préparés à la certification Voltaire et Pix.

La carte génération HDF permet également à l'apprenti d'avoir des aides supplémentaires (achat de livres ...).

Les apprentis ont accès à la restauration sur place.